Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20210322-DEL220321-14-DE Date de télétransmission : 25/03/2021 Date de réception préfecture : 25/03/2021

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2021/14

Extrait du Registre des

Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 22 MARS 2021 Convocation en date du 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

<u>Présents</u>: ROCCHI André; PAOLI Christian; FILIPPINI Marie-Laure; SANTONI Marie-Josée; FRATICELLI Jean-Jacques; ANDREANI Agnulina; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie; COLOMBANI Victoria; OTTOMANI Jean-François; FRANCISCI Lisa; BARBONI Toussaint; ELEGANTINI Muriele; ANGELI Filippu Antone; MICAELLI Marie-Luce; PIERI Pierre-Louis; PAOLI Jules François; SALDANA Esteban; FARENC Nicole; PIREDDA Albert; POLINI André.

Procurations: GUIDICELLI Sébastien à PAOLI Christian;

SUSINI Vincent à BARBONI Toussaint;

PAOLI Franck à ROCCHI André;

GAMBOTTI Marie-Pierre à OTTOMANI Jean-François;

MURGIA Sandrine à ANDREANI Agnulina; FABRE-ACHILLI Nadine à POLINI André;

VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole.

Secrétaire: Madame FRANCISCI Lisa

<u>Domaine</u>: Commande publique

Sous-Domaine : Délégation de service public

Objet: Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale.

Création d'une micro Crèche à Prunelli di Fium'Orbu.

Intervenant (s): Monsieur André ROCCHI – Monsieur Albert PIREDDA

Vote pour: 27 Vote contre: 0 Abstention: 0

Affichage en date du : 25 Mars 2021

Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20210322-DEL220321-14-DE Date de télétransmission : 25/03/2021 Date de réception préfecture : 25/03/2021

Monsieur le Maire expose qu'une augmentation des effectifs scolaires en corrélation avec l'évolution de la démographie de la commune de Prunelli di Fium'Orbu soit 1.5% par an rend aujourd'hui indispensable la création d'une micro-crèche à proximité du futur groupe scolaire, opération déjà engagée par la commune.

L'emplacement de cette structure permettrait de diminuer le déplacement des parents en diminuant ainsi le risque accidentogène et le coût carbone à l'image du collège et lycée tous les deux déjà situés sur la commune.

En outre, les structures d'accueil petite enfance sont souvent l'objet d'épidémie nécessitant l'éviction de nombreux enfants voire la fermeture de la structure (Gastro-entérite, bronchiolite, varicelle ...). La pandémie Covid19 actuelle a montré le surrisque engendré par les structures de grandes tailles et l'opportunité de disposer de petits établissements type « micro crèche ».

De plus, il rappelle la volonté de la commune de Prunelli di Fiumorbu, dans le cadre de sa politique en faveur de la petite enfance, de réaliser cette micro-crèche offrant au territoire 10 places et ce, dès la rentrée scolaire 2021-2022

Pour parfaire ce projet, Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu d'engager des travaux d'aménagement pour la création d'une micro-crèche dont le coût total est estimé à 265 150,00 HT.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE la création d'une micro-crèche dès la rentrée scolaire 2021-2022.
- SOLLICITE auprès de la Caisse d'Allocation Familiale, au titre du Plan d'Investissement Crèche une subvention la plus élevée possible, dans le cadre du financement des travaux d'aménagement pour la création d'une micro-crèche dont le coût est estimé à 265 150,00 Euros Hors Taxes.
- APPROUVE le Plan de financement de l'opération qui se décompose de la façon suivante :

♦ DEPENSES :

1) Estimation des équipements HT:

- Construction (modulaire)	189 200,00 €uros
- Matériel Equipement	36 900,00 €uros
- Aménagement extérieur	8 000,00 €uros
- Raccordements	5 300,00 €uros
- Honoraires architectes	4 100,00 €uros
- Matériel informatique	3 800,00 €uros
- Sécurité / APAVE	3 200,00 €uros
- Ingénierie béton (Terrassement)	•

TOTAL GENERAL HT:

265 150,00 €uros

Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20210322-DEL220321-14-DE Date de télétransmission : 25/03/2021 Date de réception préfecture : 25/03/2021

♦ RECETTES:

- Subvention Caisse d'Allocation Familiale	135 550,00 €uros
- Subvention ETAT au titre de la DETR 2021	77 760,00 €uros
- Subvention CdC au titre de la Dotation Quinquennale	25 920,00 €uros
- Emprunt Commune de Prunelli di Fium'Orbu.	25 920 00 €uros

TOTAL:

265 150,00 €uros

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment l'avenant de la convention financière du contrat enfance Jeunesse 2019-2022 de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour Le Maire Et par délégation Le 1^{er} Adjoint au maire Christian PAOLI